

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions de nous avoir sollicités et de nous avoir interrogés sur nos propositions concernant le développement, l'entretien, la modernisation du réseau de routes départementales en Ille-et-Vilaine. Effectivement, nous bénéficions d'un très bon réseau routier qui permet une accessibilité aisée de l'ensemble des points de vie de notre département. Nous pensons qu'à l'issue des travaux, que l'on nous promet terminés rapidement, des voies Rennes-Redon et Rennes-Angers, l'Ille-et-Vilaine bénéficiera d'un réseau adapté, qui la mettra au cœur des toutes les voies routières de l'Ouest.

L'enjeu pour nous n'est pas dans le projet de nouvelles routes. Nous souhaitons entretenir le réseau existant, et passer à un revêtement béton perméable pour lutter contre l'imperméabilisation des sols et l'artificialisation. Et au-delà, moderniser ce réseau, pour qu'il soit plus sûr, et ce quelque soit le moyen de transport.

Il est pour nous fondamental de rendre plus sûres ces routes pour tous les usagers, notamment pour les piétons et les cyclistes. En effet, le développement des mobilités douces, moins coûteuses en termes financiers et écologiques, passe par le déploiement d'un véritable réseau cycliste sur le réseau départemental. Ce réseau devra être sécurisé, ce qui implique un éclairage aux heures de fréquentation, identifié par tous les usagers pour que les règles d'usage de voies soient respectées, doté de stations de gonflage et de dépannage, et conçu en intermodalité avec les autres moyens de transport, et en continuité.

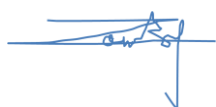
Nous croyons également nécessaire la concertation entre les différents échelons territoriaux pour mettre en place des aires de covoiturage, mais aussi des lignes de bus efficaces, en facilitant la mise en place de voies réservées bus et covoitureurs sur les BAU des routes départementales d'entrée de Rennes. Cela favoriserait les transports en commun et la voiture partagée. Cela permettrait également de désengorger la rocade de la métropole rennaise lors des trajets pendulaires domicile-travail, et de rendre plus accessible le littoral par transport en commun pour les habitants et les familles du Sud de l'Ille-et-Vilaine. En effet, les voitures qui vont à Rennes chaque matin sont occupées par 1.04 personnes. En développant l'intermodalité pour passer à 1.20, les problèmes de bouchons pourraient être réglés sans route supplémentaire.

Concernant les contournements, des concertations ont eu lieu ou sont en cours, leurs résultats doivent être respectés. Tout délai supplémentaire ne fait qu'alourdir la tension et la facture, autour de nouveaux audits et études ... La concertation ayant été acceptée par toutes les parties prenantes, si la parole du citoyen est demandée, elle doit être respectée, puisque c'est le principe même de la démocratie.

Nous restons à votre disposition pour tout élément complémentaire.

Cordialement,

Laureline du Plessis d'Argentré



Messan Gbadoe



Contact : dpda.gbadoe@gmail.com



@Rennes5tJacquesdelAudace



@rennes5tjacquesdelaudace



@Rennes5_DPetG